

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 14 mars 2024

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Objet : Personnel / Nouvel organigramme

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance installée au Parc naturel régional de Lorraine le 15 novembre 2023, l'une des missions confiées au Directeur par Intérim a été d'engager le travail de refonte de l'organigramme des services afin que celui-ci corresponde :

- Aux ambitions formulées dans la Charte 2015-2030.
- A l'évolution des missions opérée depuis 2015.
- A l'engagement de la démarche d'évaluation à mi Charte (2024).
- Ainsi qu'à la préparation de la procédure de renouvellement du classement du Parc naturel régional de Lorraine et l'engagement de l'évaluation finale à venir.

A ce stade, les principales évolutions portent sur la refonte des services en pôles ainsi que sur la création de postes d'adjoints aux chefs de pôles et de celle d'un chargé de mission évaluation.

Ainsi l'équipe du Parc serait structurée autour de :

- Trois pôles opérationnels correspondant aux trois Vocations de la Charte :
 - Connaissance et préservation des milieux naturels
 - Aménagement du territoire et filières
 - Valorisation et sensibilisation
- Une mission administrative et financière

Cet organigramme, une fois finalisé, sera soumis au Comité Technique du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle au cours du 1^{er} semestre 2024. L'objectif est une entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2024, date à laquelle le RIFSEEP sera également mis en œuvre.

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- de **VALIDER** l'organigramme du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine, tel que présenté en annexe au présent rapport, pour une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2024.
- d'**AUTORISER** le Président à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Le Président,
Jérôme END